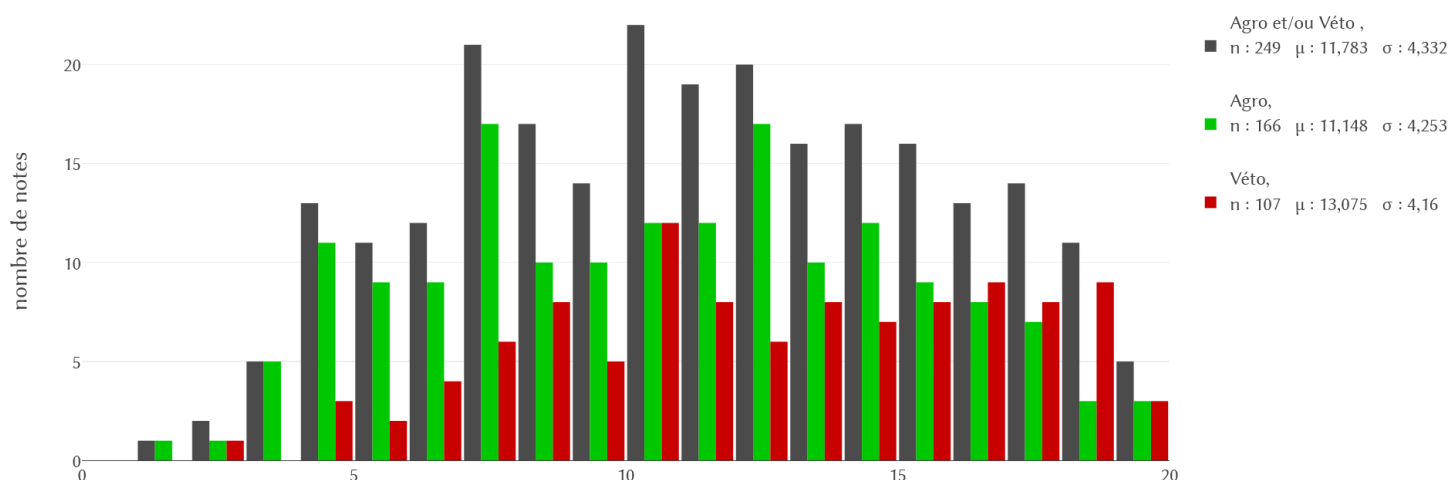


RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE DE SCIENCES ET SOCIÉTÉ



I. Rappel du cadre de l'épreuve

Le support de l'épreuve est constitué par un ou deux article(s), ou extraits d'articles récents, issus de la presse généraliste. Ces textes portent sur un domaine scientifique appréhendé dans sa dimension sociétale, et présentent une problématique clairement identifiable. La diversité des thèmes abordés vise à rendre compte de la richesse des questionnements scientifiques contemporains et de l'intérêt qu'elles suscitent dans le débat public.

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes :

- Savoir restituer fidèlement une pensée qui n'est pas la sienne ;
- Savoir identifier et analyser la problématique d'un texte ;
- Savoir développer une réflexion claire, concise et structurée à partir de cette problématique ;
- Savoir construire une argumentation rigoureuse, fondée sur une mobilisation pertinente des connaissances et nourrie d'un regard critique ;
- Savoir mobiliser de manière pertinente sa culture générale et scientifique.
- Savoir s'exprimer oralement dans une langue maîtrisée et adaptée aux exigences de l'épreuve ;

Le temps de préparation, d'une durée de trente minutes, doit permettre au candidat ou à la candidate de procéder à une analyse précise du texte, puis d'en dégager une question servant de point d'appui à une réflexion personnelle structurée.

L'épreuve orale, d'une durée totale de vingt-cinq à trente minutes, débute par une prise de parole de huit à dix minutes. Celle-ci comporte deux temps : une analyse de l'article, d'une durée de quatre à cinq minutes, suivie d'un développement consacré à une question ou à un aspect du texte (quatre à cinq minutes). Ce second temps doit prendre la forme d'une réflexion organisée, dynamique et étayée par des arguments rigoureux ainsi que par des connaissances personnelles pertinentes. Le respect de cet équilibre temporel est attendu des candidats et candidates.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée maximale de vingt minutes. Celui-ci permet de revenir sur les éléments présentés, de les faire préciser ou approfondir, et, le cas échéant, d'élargir la réflexion engagée. On évalue alors la capacité du candidat ou de la candidate à expliciter son raisonnement, à mobiliser ses connaissances et à faire preuve de réactivité dans l'échange.

II. Remarques générales concernant la session 2026

Le jury se réjouit de l'investissement de la plupart des candidats et candidates dans la préparation de l'épreuve. La grande majorité d'entre eux maîtrisent les modalités de l'oral ainsi que les différentes étapes de son déroulement, et respectent globalement les temps impartis. Le jury a ainsi pu entendre des prestations de très bonne, voire d'excellente qualité, qui témoignent d'une culture générale et scientifique solide, d'une capacité à construire une argumentation rigoureuse et d'un esprit critique affirmé.

Ces réussites ne sauraient toutefois faire oublier certaines fragilités récurrentes. Plusieurs prestations demeurent trop scolaires et révèlent une autonomie insuffisante dans la conduite de la réflexion. Cette limite se manifeste notamment lorsque les candidats et candidates doivent construire un raisonnement personnel à partir du texte, déplacer ou prolonger la question posée par l'article, faire émerger des pistes de réflexion qui ne soient pas immédiatement induites par celui-ci, ou encore investir pleinement l'échange avec le jury. On rappellera en effet que la préparation de l'épreuve ne saurait se réduire à l'acquisition de connaissances ou à la maîtrise d'une méthode : elle doit également favoriser la curiosité intellectuelle, l'ouverture à des problématiques nouvelles et la capacité à élaborer une réflexion personnelle et susceptible d'évoluer au gré de la confrontation des savoirs et des points de vue.

La diversité des sujets proposés au cours de cette session témoigne de la variété des domaines scientifiques susceptibles d'être abordés et de leur inscription dans des problématiques contemporaines. Les articles ont notamment porté sur la biodiversité, les venins de fourmis, la directive européenne relative à la surveillance des sols, les engrais phosphatés, le nématode du pin, l'approche *One Health*, les pesticides, la loi Duplomb, le bien-être animal, la communication entre les plantes, la production de cassis, les rapports entre écologie et capitalisme, la mémoire des souris, les zoonoses, l'agroécologie, les moisissures du fromage, les xénobots, les enjeux écologiques associés aux crises politiques, l'exploration spatiale, les tiques, les travaux du GIEC, les satellites, les animaux considérés comme « nuisibles », le réchauffement climatique, les animaux de compagnie ou encore les OGM.

Les supports proposés étaient issus de la presse généraliste et de publications de vulgarisation ou de diffusion scientifique destinées à un large public. Parmi les sources mobilisées figuraient notamment *The Conversation*, *Le Monde*, *Télérama*, *Libération*, *CNRS Le journal* et *La Lettre du CNRS*.

III. Remarques concernant les différentes étapes de l'épreuve

Les recommandations formulées dans le rapport détaillé de la session 2022, disponible sur le site du SCAV, demeurent pleinement pertinentes pour la session 2026. Le jury souhaite toutefois les compléter par quelques observations.

1. L'analyse (4 à 5 minutes) : « Savoir restituer fidèlement une pensée qui n'est pas la sienne » ; « Savoir identifier et analyser la problématique d'un texte ».

Après avoir situé le document et annoncé son plan en introduction, les candidats présentent une analyse raisonnée des étapes principales qu'ils ont repérées.

La structure de l'analyse a été, dans l'ensemble, correctement maîtrisée. Le jury rappelle toutefois que cette première partie de l'épreuve doit s'appuyer exclusivement sur le support proposé. Il convient ainsi de distinguer nettement l'analyse de l'article du développement personnel qui lui succède. Certaines prestations ont eu tendance à fusionner ces deux temps, tandis que d'autres ont consacré une place excessive à des considérations personnelles, prenant la forme de parenthèses ou d'exemples sans lien suffisamment direct avec l'analyse du texte.

Le jury rappelle également l'importance de dégager de l'article une problématique globale, clairement formulée, qui permette d'en organiser l'analyse. Plusieurs prestations n'ont proposé aucune problématique, tandis que d'autres ont identifié plusieurs questions soulevées par le texte et les ont successivement abordées de manière trop succincte et trop peu approfondie. Cette juxtaposition conduit à une lecture fragmentée de l'article et peut donner le sentiment d'une difficulté à hiérarchiser les informations et à construire une analyse cohérente.

Enfin, l'analyse attendue suppose une véritable prise de recul par rapport au contenu de l'article. Elle ne saurait se réduire à une paraphrase, fût-elle méthodique, du texte proposé. Le jury a ainsi constaté, dans

certaines prestations, une reformulation quasi systématique des différentes phrases ou étapes de l'article, qui ne permettait pas de mettre en évidence ses enjeux ni d'en proposer une lecture personnelle. À l'inverse, la citation ponctuelle d'une formule ou d'un passage particulièrement éclairant peut utilement étayer l'analyse, à condition de rester brève et au service de l'argumentation. La restitution prolongée du texte ou la citation de pans entiers de celui-ci ne répondent pas aux exigences de l'exercice.

2. Le développement d'une question extraite du texte (4 à 5 minutes). « **Savoir développer une réflexion claire, concise et structurée à partir de cette problématique** » ; « **Savoir construire une argumentation rigoureuse, fondée sur une mobilisation pertinente des connaissances et nourrie d'un regard critique** ». La question choisie pour le développement devra se situer dans le droit fil du texte sans pour autant que l'on doive reprendre la problématique d'ensemble. Par exemple, un texte concernant les oppositions à l'expérimentation animale peut prêter à un développement sur la place de l'animal dans les pratiques de la recherche, ou sur la validité des oppositions.

Le jury met en garde les candidats et candidates contre les développements qui entretiennent un lien trop distendu avec l'article analysé dans la première partie de l'épreuve. Il est peu pertinent de préparer en amont des développements thématiques susceptibles d'être repris à l'identique quel que soit le support proposé. Un tel procédé conduit souvent à un propos trop général, insuffisamment articulé aux spécificités de l'article et peu susceptible de témoigner d'une véritable appropriation des connaissances. Le développement attendu doit au contraire prendre appui sur le texte pour construire une réflexion qui lui soit propre, tout en permettant au candidat ou à la candidate de mobiliser ses connaissances personnelles et d'élargir la question initialement posée.

Le jury a également constaté, dans plusieurs présentations, une tendance à multiplier les thématiques sans en approfondir aucune, au risque de produire un propos dispersé et superficiel. Ainsi, à la suite de l'analyse d'un article consacré à l'érosion de la biodiversité, certains développements ont successivement abordé le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes, sans que ces différentes dimensions soient véritablement mises en relation ni suffisamment approfondies. Dans ce type de situation, il convient de privilégier un axe de réflexion clairement délimité et de l'explorer de manière approfondie.

On conseille également de bien marquer à l'oral la transition entre l'analyse et le développement personnel. Ainsi, le candidat ou la candidate formulera clairement la conclusion de l'analyse de l'article, avant de prononcer une ou deux phrases de transition annonçant le début du développement personnel, puis d'énoncer clairement le thème choisi et sa problématique.

3. L'entretien (20 minutes) : « **Savoir construire une argumentation rigoureuse, fondée sur une mobilisation pertinente des connaissances et nourrie d'un regard critique** » ; « **Savoir mobiliser de manière pertinente sa culture générale et scientifique** ».

L'entretien pourra revenir sur un point de l'exposé du candidat, qui serait à préciser, ou tendre vers un prolongement de ses propos. Il concerne aussi bien le domaine scientifique que la culture générale, évaluant des connaissances de base (notions et vocabulaire présents dans le texte), des observations générales et concrètes, ainsi que la connaissance des débats contemporains concernant divers domaines scientifiques. L'évolution historique de certaines questions ou connaissances pourra donc aussi être abordée.

Les connaissances scientifiques mobilisées dans le cadre de l'épreuve relèvent, pour l'essentiel, de notions fondamentales correspondant au niveau attendu et dont la maîtrise constitue un préalable à une réflexion argumentée. Le jury a néanmoins constaté, chez certains candidats et candidates, des lacunes qui ont pu les mettre en difficulté. On s'attend, par exemple, à ce qu'ils ou elles soient en mesure d'expliquer avec précision des notions telles que l'agroécologie ou les principaux phénomènes associés au dérèglement climatique, notamment l'effet de serre ou l'acidification des océans. La distinction entre animal de compagnie, animal d'élevage et faune sauvage devrait également être maîtrisée. Plus largement, une veille régulière sur les grandes évolutions de la réglementation relative à la protection de la biodiversité, au bien-être animal et, plus généralement, aux grandes questions environnementales, apparaît indispensable.

La culture générale attendue dans cette épreuve ne saurait, de la même manière, être réduite à la connaissance d'un ensemble de références isolées. Elle suppose une fréquentation régulière et diversifiée des productions de la pensée et de la création, dans des domaines aussi variés que les arts, la politique, l'éthique, l'économie, etc. Le jury a ainsi pu relever certaines difficultés à situer les enjeux de conflits internationaux contemporains ou à mobiliser des références culturelles pourtant largement diffusées, notamment lorsqu'il s'agissait d'évoquer des œuvres de fiction célèbres consacrées à la conquête spatiale.

La maîtrise du vocabulaire constitue également un point de vigilance. Le jury a relevé des lacunes parfois surprenantes, aussi bien dans le domaine scientifique que dans celui de la culture générale. Certains candidats et candidates ont ainsi éprouvé des difficultés à définir des termes tels qu'« espèce endémique » ou « OGM », tandis que des références comme « Bercy » ou « PAC » n'étaient pas toujours identifiées. Le jury rappelle que lorsqu'un terme ou une notion n'est pas immédiatement identifié, le candidat ou la candidate peut néanmoins chercher à en construire le sens à partir des indices fournis par le contexte. L'observation de la phrase, du paragraphe ou de la thématique générale de l'article peut permettre de formuler une hypothèse raisonnable et argumentée. Une telle démarche, même lorsqu'elle n'aboutit pas à une définition pleinement exacte, témoigne d'une capacité à mobiliser les informations disponibles et à raisonner à partir du contexte. Elle constitue, à ce titre, une compétence attendue dans le cadre de l'épreuve.

4. Expression et communication

Les compétences d'expression et de communication évaluées dans le cadre de l'épreuve ne se limitent pas à la capacité à construire un propos clair, structuré et cohérent. Elles impliquent également une réelle aisance dans l'interaction avec le jury et une capacité à s'inscrire de manière pertinente dans le dialogue.

Le jury apprécie la capacité des candidats et candidates à prendre en compte les pistes de réflexion qui leur sont proposées, y compris lorsque celles-ci les conduisent à élargir ou à déplacer le cadre thématique initial de l'article. Il est ainsi attendu qu'ils puissent mobiliser les informations apportées au cours de l'échange, les mettre en relation avec leurs connaissances et construire, de manière spontanée et autonome, un raisonnement argumenté.

IV. Conseils aux candidats

Le jury invite les candidats et candidates à cultiver leur curiosité intellectuelle et à entretenir, dans la durée, leur culture générale et scientifique, ainsi que leur esprit critique. La préparation à l'épreuve ne saurait en effet se limiter à l'acquisition de connaissances dans le cadre d'un cursus scolaire ou universitaire, ni se réduire au travail effectué au cours de l'année de préparation au concours. Elle suppose une démarche personnelle et régulière d'ouverture sur les questions scientifiques et sociétales contemporaines. La lecture de revues et de publications diversifiées, l'écoute de podcasts, le suivi de reportages, de conférences ou de débats proposés par des médias généralistes constituent, à cet égard, des ressources précieuses pour développer les connaissances et nourrir une réflexion personnelle.

Le jury rappelle également que l'entretien constitue un temps essentiel de l'épreuve, au cours duquel les candidats et candidates doivent faire preuve d'une véritable qualité d'écoute. Il ne s'agit pas seulement de restituer des connaissances préalablement acquises, mais de prendre pleinement en compte les questions et les pistes de réflexion proposées par le jury, de les comprendre précisément tout en mobilisant son esprit critique, et d'y répondre de manière réfléchie.